



## Palmarès du premier Concours des Lycées de Provence-Alpes-Côte d'Azur

# 1,2,3... Parité !

Le Préfet de Région - Délégation Régionale aux Droits des Femmes (DRDFE) et le Conseil Régional PACA, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et l'ensemble de leurs partenaires institutionnels et de la société civile ont lancé mi-avril 2013 la **première édition d'un concours régional à destination de l'ensemble des lycées : 1,2,3... Parité !**

C'est à la Cité des Métiers de Marseille & de Provence-Alpes-Côte d'Azur que la mise en oeuvre du concours a été confiée, avec le soutien du Fonds Social Européen.

Ce concours a vocation à **promouvoir parité et mixité dans les choix d'orientation professionnelle des jeunes**. Il s'inscrit dans les orientations de la «Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons et les femmes et les hommes dans le système éducatif» 2013-2015 et met l'accent sur la nécessité de **s'attaquer aux stéréotypes sur les métiers**.

**La réactivité de l'ensemble des partenaires mobilisés pour la mise en place de ce premier concours en un temps très court traduit l'engagement fort de tous dans la promotion et la pérennisation d'actions sur la parité professionnelle en PACA.**

Lancé auprès des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole, le concours a permis d'identifier des actions innovantes, à caractère éducatif, culturel, sportif ou artistique initiées sur l'année scolaire 2012/2013 pour sensibiliser les lycéens à la mixité professionnelle.

Le Jury, regroupant notamment des représentants des Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, du Conseil Régional PACA, de la DRDFE et des Chargés de Mission Départementaux, de l'ONISEP, et d'entreprises de la région (Eurocopter, EDF-RTE, StMicroelectronics) s'est réuni le 24 juin. Les dossiers de candidature des lycées ont été estimés selon des critères de pertinence, d'innovation, d'impact auprès des élèves et de pérennisation possible. Les lycées ont été primés par département, avec une reconnaissance régionale pour l'un d'entre eux.

**Les 35 membres du Jury ont établi le palmarès suivant :**

- **Prix Régional** : le lycée professionnel Parc Saint Jean de Toulon
- **Prix Départemental des Bouches-du-Rhône** : le lycée Marcel Pagnol de Marseille
- **Prix Départemental des Hautes-Alpes** : le lycée Climatique d'Altitude de Briançon
- **Prix Départemental du Var** : le lycée professionnel Parc Saint Jean de Toulon
- **Prix Départemental du Vaucluse** : le lycée JH Fabre de Carpentras
- **Coup de Cœur du Jury** : le lycée de la Méditerranée de La Ciotat
- **Coup de Pouce du Jury** : le lycée Maurice Janetti Saint Maximim- La Saint Baume

Les lycées primés au niveau départemental seront dotés d'un Trophée «Parité 2013» et d'une exposition de Toiles «Osez le métier de», sur la thématique de la parité professionnelle. Le Lycée lauréat du Prix régional recevra également la somme de 500 euros. Le lycée «Coup de coeur» sera doté par l'ONISEP d'une collection de guides d'information Métiers & Formations.

Les cérémonies de remise des Prix se tiendront à l'automne dans chacun des lycées lauréats et en Préfecture de région. A cette occasion, sera officiellement lancée l'édition 2013/2014 du concours *1,2,3... Parité !*

Contact presse : Corinne Gaube - [cgaube@citedesmetiers.fr](mailto:cgaube@citedesmetiers.fr) - 04 96 11 62 70

Concours coorganisé par



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Provence - Alpes - Côte d'Azur avec le Fonds Social Européen.

